

Commune de Mane

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

I – Elections Sénatoriales:

Une seule liste dénommée «AGIR ensemble pour MANE» est candidate à cette élection – Elle est composée de 3 titulaires et 3 Suppléants.

Le nombre de votants s'est élevé à 13

Le nombre de suffrage exprimés à 13

Ont été élus :

↳ **Délégués Titulaires :**

Olivier DEPIEDS
Catherine SEILER
Pierre BRUN

↳ **Délégués Suppléants :**

Anne-Marie DE SIKE
Alain FIORI
Marie-Christine BERGAMASCHI

II – Autorisations de programmes :

Il est proposé d'ouvrir des autorisations de programmes pluriannuelles qui permettent de formaliser et visualiser des dépenses pour un programme dont le montant s'étendra sur plusieurs exercices sans en faire supporter l'intégralité au budget.

A l'unanimité, il est procédé d'ouvrir des autorisations de programmes pour le budget principal et le budget annexe «Sce Eau et Assainissement».

III - Budgets 2020 :

Sur proposition du Rapporteur les trois budgets sont adoptés à l'unanimité. Ils s'équilibrent de la façon suivante :

✓ Le budget Principal s'équilibre :

- ☞ à 1 182 232.93 € en section de Fonctionnement
- ☞ à 2 200 965.34 € en section d'Investissement

✓ Le budget «Eau et Assainissement» s'équilibre :

- ☞ à 361 917.16 € en section d'Exploitation
- ☞ à 1 384 008.27 € en section Investissement

✓ Le budget annexe «Immeuble à Caractère Industriel et Commercial» s'équilibre :

- ☞ à 47 622.33 € en Exploitation
- ☞ à 55 332.33 € en Investissement

IV – Commission des Impôts Directs – Désignation des Commissaires :

Cette Commission doit être renouvelée dans les deux mois qui suivent l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a désigné 24 personnes. La désignation définitive des commissaires sera effectuée par le Directeur Départemental des Finances.

Séance close à 19 heures 30

Mane, le 16 Juillet 2020.



Le Maire de MANE,

Olivier DEPIEDS.